Notification d'un changement planifié pouvant affecter le service météorologique rendu à la navigation aérienne (application de la procédure MF_PRO_AERO_TraitementChangement_373)

1. Titre du changement

Evolutions Aéroweb (V2.0)

2.Direction notifiante (MOA)

DSM/AERO/CC

3. Date de la notification par la MOA (= date de dépôt sous GEDMF)

11/08/2023

4. Maîtrise d'œuvre (MOE)

DSI/DEV/PF (code et interfaces dynamiques)
DSM/AERO/RIO (interface statique)

5. Suivi de la version de la notification

Numéro de version	Date de rédaction	Motif de la modification et § impactés
V1	08/08/2023	Création

6. Date d'envoi de la notification à la DSAC

Collectif de août 2023

Notification urgente :

☐ Oui
☑ Non

7. Date de mise en service envisagée

15/01/2024

8. Lieu(x) de mise en œuvre

☑ Niveau national
☐ Niveau local multi-sites
☐ Niveau local (site unique

9. Détails du changement et de ses impacts

- raisons du changement

Mise en conformité avec règlement UE 2017-373 (exigences SSI), maintenabilité augmentée, système d'exploitation et code obsolète, réponse à la demande des CSM de révision de l'ergonomie, mise en conformité avec le RGPD

- description du changement

Le changement s'applique à AEROWEB mobile, AEROWEB PRO et AEROWEB léger, mais pas à AEROWEB Serveur

Système fonctionnel actuel	Système fonctionnel cible
1/ Architecture ancienne et système d'exploitation obsolète, non-documenté et non-conforme	Architecture moderne renforcée « trois tiers » (couche présentation, couche application, couche données). Système d'exploitation OS linux rocky conforme aux préconisations de sécurité de DSI/ISI, sur machines redondantes, en langage Python et javascript. Code documenté et conforme
2/Ergonomie obsolète. Architectures des sites « léger », mobile et « pro » différenciées. Seule l'application mobile permet l'utilisation des technologies nomades.	Convergence vers des fonctionnalités et une ergonomie partagées et modernes, adaptative conformément au principe du « mobile first » Les Sites internet Aéroweb deviennent compatibles avec les technologies nomades (tablettes, smartphone)
3/URL actuelles	Nouvelles URL
4/ identification possible par identifiant-mdp génériques	Identification individuelle uniquement par mail pour toutes les versions

- conséquences du changement en termes de performance de service

Pas de modification des performances pour ce changement.

10. Liste des prestataires de services et acteurs de l'aéronautique impactés

☐ organisme AFIS

☐ DSNA

☑ Armées via D2I/DF

☐ Exploitant d'aéroport :

- ☐ RSTCA
- ☐ non RSTCA
- ☐ UAF

☑ Autres : usagers du service Aeroweb

☑ Services internes de Météo France : R2C, DSI/DEV, DSM/GOA, DSR/SPM, DIROI, DIRPF, DIRNC, DIRAG, DSM/AERO/RIO, DSM/AERO/CC

11. Entité en charge de l’évaluation du soutien à la sécurité (MOA)

DSM/AERO/CC

12. Point de contact MF pour communiquer avec les autorités compétentes

Laurent Floch (laurent.floch@meteo.fr) DSM/AERO/CC

13. Diffusion de la notification

Destinataires : voir paragraphe 10,

NB : les usagers des services Aeroweb léger et Aéroweb PRO seront informés de cette notification via les sites Aéroweb actuels.